ROXOL FLEX

RAGRÉAGES P4/P4S FIBRÉ

Ragréage de sol fibré pour la rénovation.
Certificat CSTB N° 771-106 S 24
Utilisation en intérieur.

DESTINATIONS

Ragréage de sol prêt au mouillage pour sols intérieurs, renforcé de fibres synthétiques. Il est spécialement adapté à la rénovation des anciens parquets et aux opérations de réhabilitation lourdes et légères.
De classe UPEC P4/P4S à partir de 3 mm d'épaisseur sur tous supports .

Revêtements de sols collés associés :
PVC , moquettes , linoléums, parquets , carrelages, peintures de sol.

Autres finitions associées :
Peintures de sols dans tous locaux de classe UPEC P3 ou plus.

AVANTAGES

Ragréage de sol autolissant et autonivelant fibré, flexible pour tous supports neufs et réhabilitation.
Rapidité de mise en œuvre.
Armé par des fibres synthétiques, sans retrait.
Pompable.
Excellente finition de surface.
Caractéristiques mécaniques élevées (de type P4S).
Compatible avec tous types de planchers existants (PRE, plancher réversible, etc...).
Epaisseur d'emploi : 1 à 30 mm.
Sols classés P3 : 3 à 30 mm. Supports neuf et rénovation.
Sols classés P4 : 3 à 30 mm. Supports neuf et anciens remis à nu à base de liant hydraulique.
Certificat CSTB N° 771-106 S 24.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Composition : poudre grise à base de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants spéciaux, renforcée de fibres de polymères.
Dilution d'emploi : 6 litres d'eau par sac de 25 kg.
Durée pratique d'utilisation : 30 mn à 20°C.
Ouverture définitive au trafic : 5 heures à 20°C.
Temps de séchage :
- délai d'ouverture à la marche : 4 à 6 heures
- avant pose d'un revêtement de sol : 24 à 72 heures

Température d'utilisation : +10 à +25°C.
La température de l'eau de gâchage doit être comprise entre +8° C et +25° C (selon température et humidité ambiante).

* ces temps sont déterminés à + 23° C et 50 % d'humidité relative sur support normalement absorbant .

MISE EN OEUVRE

Les supports doivent toujours être sains, secs (sans remontée d'humidité), normalement absorbants, solides (pas de parties friables ou fragiles) et exempts de taches de graisse.

PREPARATION DES SUPPORTS

Béton, chapes ciment…

Supports absorbants : appliquer notre primaire acrylique ou l'interface d'accrochage PRIMATECH, au moyen d'un rouleau à raison de 100 g/m²/couche jusqu'à régulation de la porosité.

Supports normalement absorbants : si nécessaire, appliquer notre primaire acrylique ou l'interface d'accrochage PRIMATECH non dilué au moyen d'un rouleau à raison de 100 g/m².
Supports peu ou non absorbants : appliquer notre primaire acrylique ou l'interface d'accrochage PRIMATECH non dilué au moyen d'un rouleau à raison de 100 g/m².

Carrelages

Ils seront vérifiés et rescellés si necéssaire. Eliminer toutes traces de peinture, cire, taches grasses... Poncer. Rincer abondamment à l'eau claire et laisser sécher. Appliquer au rouleau notre primaire d'accrochage PRIMATECH à raison de 100 g/m².

Chapes asphaltes

Elles doivent être dures et propres, conformes au fascicule 7 des Applicateurs de type AI1. Pour recevoir un revêtement de sol souple, elles doivent avoir une jonction stable. Sur chape asphalte neuve ou lisse, prévoir au préalable un grenaillage. Appliquer au rouleau notre interface d'accrochage PRIMATECH à raison de 100 g/m².

Anciennes traces de colles bitumineuses, acryliques, résines alcools, etc…

Vérifier l'adhérence des anciennes colles et scraper au maximum toutes surépaisseurs. Appliquer l'interface d'accrochage PRIMATECH raison de 100 g/m².

Anciennes dalles semi-flexibles conservées

Vérifier l'adhérence des anciennes dalles, celles-ci devant être parfaitement solidaires du support d'origine. Si les dalles s'éliminent facilement et entièrement, il sera nécessaire de procéder à leur élimination complète. L'interface d'accrochage PRIMATECH est alors appliqué directement sur les anciennes traces de colles bitumineuses. Chaque chantier étant un cas particulier en ce qui concerne l'adhérence des anciennes dalles semi-flexibles ou de l'ancienne colle bitume, il sera nécessaire d'être particulièrement attentif à l'évaluation de la qualité d'adhérence existante avant application de notre interface d'accrochage PRIMATECH + enduit fibré. Eliminer toutes traces de produits d'entretien et de salissures à la surface des dalles semi-flexibles, rincer puis laisser sécher. Appliquer au rouleau l'interface d'accrochage PRIMATECH à raison de 100 g/m².

Anciennes peintures de sols

Vérifier l'adhérence de la peinture et éventuellement de l'ancien enduit de sol associé. Toutes les zones écaillées, mal adhérentes doivent être systématiquement éliminées. Poncer la peinture de manière à la rayer, puis éliminer la poussière et dégraisser la peinture de sol. Après séchage complet, appliquer l'interface d'accrochage PRIMATECH à raison de 100 g/m².

Anciens parquets

Vérifier la solidité générale du parquet. La construction du parquet doit être conforme aux DTU 51.2 et 51.3. Fixer les lames libres. Eliminer les cires, vernis, peintures ou parties peu ou non-adhérentes. Dépoussiérer. Appliquer le primaire PRIMABOIS sur l'ensemble de la surface.
. Locaux P3 : Nous proposons 2 primaires. L'interface d'accrochage PRIMATECH appliqué au rouleau à raison de 100 à 200 g/m² ou PRIMABOIS* appliqué à la lisseuse à raison de 600 à 1000g/m². PRIMABOIS* cumule 3 fonctions : Masticage des rainures, primairisation du parquet, préservation de l'équilibre hygrométrique du bois vis à vis de l'eau de gâchage utilisée pour la préparation de l'enduit.
Une ventilation en rives ou en sous-face de plancher est obligatoire. Le taux d'humidité du bois doit être compris entre 7 et 11 % avant application de nos produits.

Panneaux CTB-H ou CTB-X, chapes sèches et OSB

Les panneaux de particules doivent être solidaires (rainure-languette) et fixés au support. Le traitement des joints entre panneaux et le choix des primaires sont similaires à ceux décrits pour la préparation des parquets. Choix des primaires identique au cas des parquets.
Pièces humides avec anciens parquets. Dans le cas d'application de colles carrelages sur l'enduit en pièces humides,

prévoir au préalable notre système d'étanchéité E-200 TECH2 (nous consulter).
Panneaux OSB : ponçage obligatoire.

Autres supports en rénovation
Ces supports nécessitent l'application de primaires spécifiques. Consulter notre service technique .

PREPARATION DE L'ENDUIT
A l'aide d'un malaxeur équipé d'un fouet* (rotation < 500 tours/mn).
* Ne pas utiliser de turbine pour mélanger des peintures : risques importants de centrifugation des charges.
Au moyen d'une lisseuse inoxydable, "tirer" à zéro, puis lisser et régler de façon régulière. Une seule passe est nécessaire pour des applications comprises entre 1 et 10 mm.

Fonction ouvrage d'interposition.
Permet le rattrapage d'épaisseur jusqu'à 30 mm. Pour les épaisseurs supérieures à 10mm il est impératif d'interposer en périphérie du local et autour des poteaux une bande en matériau compressible de 3 mm d'épaisseur au moins.

**sous Certificat CSTB N° 771-106 S 24.*

CONSOMMATION

1,5 kg de poudre par mm d'épaisseur et par m².

CONSERVATION

9 mois au maximum en sac non ouvert, à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

CONDITIONNEMENTS

Code	UC	PCB	GENCOD
30505441	Sac 25 kg		3184411210900

SECURITE

Produit irritant.
Peut entrainer une sensibilisation par contact avec la peau.

Pour plus de détails, consulter la fiche de données de sécurité sur la base www.quick-fds.com ou nous demander une copie par fax.

Les préconisations de mise en œuvre sont définies par rapport à des standards moyens d'utilisation. Elles sont à respecter impérativement mais ne dispensent pas d'essais préalables, notamment en cas de première utilisation et/ou de contraintes particulières du support, du chantier ou du milieu. Consulter nos fiches de données de sécurité pour les précautions d'emploi.

Bostik SA - Département Construction - 253 Avenue du Président Wilson - 93211 La Plaine Saint Denis Cedex -
Fax Service Technique : 01 64 42 16 67 - **www.bostik.fr**